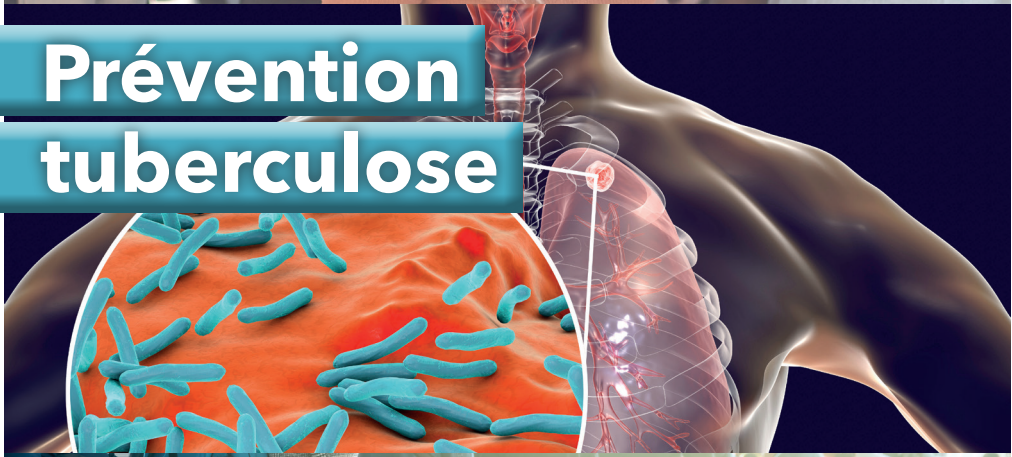


CHARENTE

LE DÉPARTEMENT



Vaccinations



Prévention
tuberculose



Conseil et vaccination
voyageurs



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

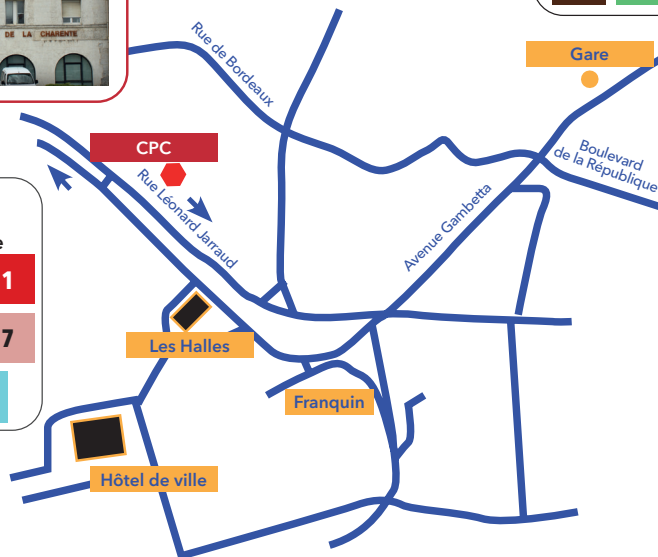
À Angoulême

Le service se situe au
Centre de prévention de la Charente - CPC
8 rue Léonard Jarraud



Bus Angoulême Hôtel de ville		
A	B	1
3	5	7
10	NAU	

Bus Angoulême Gare SNCF			
A	2	5	6
8	10	NAU	EXP



Les consultations sont assurées par une équipe médicale et paramédicale, disponible pour :

- Répondre aux questions que vous vous posez sur la vaccination, la tuberculose et les voyages
- Mettre à jour votre vaccination conformément au calendrier et aux recommandations en vigueur en France ou dans le pays où vous vous rendez.

En cas d'impossibilité ou de fièvre, merci d'annuler.

Sur le Territoire Charentais

Le centre de vaccinations assure aussi des permanences
dans les Maisons Départementales des Solidarités

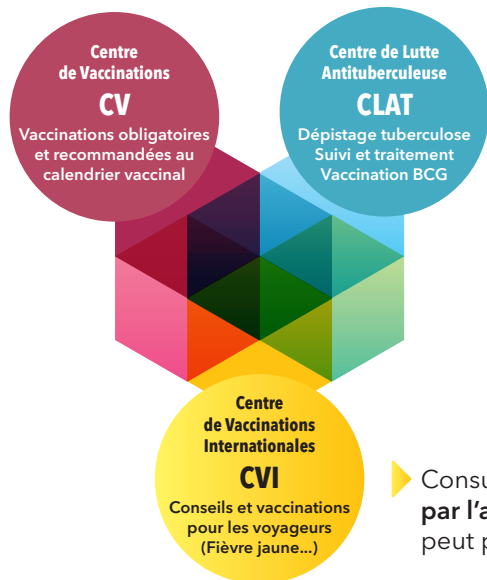


**Uniquement
sur rendez-vous**
05 16 09 76 05
(appeler du lundi au vendredi
de 13h45 à 16h45)

MDS de Cognac Antenne Ambroise Paré 43 rue Ambroise Paré	Le 1 ^{er} mercredi de chaque mois
MDS de Ruffec 9 rue Maurice Tutard	Le 2 ^e mercredi de : janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre
MDS de Confolens 9 rue du Docteur André Bernard	Le 2 ^e mercredi de : février, avril, juin, août, octobre, décembre
MDS de Chasseneuil Le Mas des Champs	Le 3 ^e mercredi de : janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre
PASS de Barbezieux EHPAD du Centre Hospitalier Route de St Bonnet	Le 3 ^e mercredi de : février, avril, juin, août, octobre, décembre

Cela permettra de libérer le rendez-vous.

En me faisant vacciner, je me protège et je protège aussi les autres



► Consultations **gratuites**
et **vaccins fournis**

Si vous **n'avez pas d'assurance maladie**, les vaccins **inscrits** au calendrier et recommandations en vigueur des vaccinations sont **fournis gratuitement**

► Consultations **payantes non remboursées par l'assurance maladie** (la mutuelle peut participer selon votre contrat)

Merci d'apporter :

- Votre carte vitale ou l'attestation de droits de la Sécurité Sociale téléchargeable sur **ameli.fr**
- Le carnet de santé, de vaccinations ou tout autre document attestant des vaccinations antérieures
- Le cas échéant, **les résultats des sérologies, comptes rendus**
- des radiographies pulmonaires et comptes rendus médicaux
- Si traitement en cours, dernière ordonnance
- **Pour le CVI** : le règlement se fera par **carte bancaire** ou un autre moyen de paiement

CONTACT

Sur rendez-vous au **05 16 09 76 05**

